



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

Présents : Mmes PALLOT Annie. BOLAND Sylvie. MOREAU Karine. NAULIN Aline (Arrivée à 20H45). COGNARD Véronique. MM. CHIERICI Daniel. DEMORTIÈRE André. HASSLER Joseph. LORTON Nicolas. PALLOT Jean-Paul. SCHUSTER Walter. TOUILLON Jean Christophe.

Absents excusés : M. MARLOT Emmanuel qui a donné procuration à M. CHIERICI Daniel.

M. LADROUE Philippe qui a donné procuration à Mme PALLOT Annie.

Absente : Mme DESBROSSES Anne-Marie

M. Joseph HASSLER est nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20H00. Madame le Maire propose aux conseillers l'approbation du compte rendu de la réunion du 03 avril 2012. Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil approuve à l'unanimité ce compte rendu.

1 – DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF 2012 DE LA COMMUNE

A la demande de Monsieur le Receveur, Madame le Maire informe le Conseil que le solde d'exécution de 205 917.55 € doit être affecté en moins au compte R001 et en plus au compte 1068 pour le même montant.

La décision modificative est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2 – TRAVAUX RUE DE GÉNELARD

Madame le Maire informe le Conseil que tous les devis d'enrobé ne sont pas arrivés en Mairie. Toutefois, il y a lieu de procéder dès à présent à l'achat des fournitures pour les travaux réalisés en régie. Trois devis sont proposés : GEDIMAT CHARBONNIER pour un montant HT de 2 353 €, DORAS pour un montant HT de 1 725.59 €, CHAUSSON pour un montant HT de 2 035.68 €.

Le Conseil décide à l'unanimité d'acheter ces fournitures au mieux disant à savoir :

- bordures P1 l'unité HT 2.97 € chez DORAS
- bordures A2 l'unité HT 5.54 € chez DORAS
- tube assainissement PVC D200 3ml HT 6.49 € chez DORAS
- regards 50/50 HT 33.27 € chez GEDIMAT
- grille plate fonte HT 66.21 € chez GEDIMAT

3 – TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX



RÈUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

Madame le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de procéder au raccordement au gaz des logements de la Poste. Ces travaux n'étant pas réalisés par GRDF, l'entreprise Gilles DESBROSSES propose un devis de 1 181.60 € HT ramené à 1 000 € HT après négociation. Approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Musée : Réalisation d'une porte du bâtiment WC et d'un faux plafond.

La réalisation et la pose d'une porte selon le modèle existant du bâtiment WC est prévue. Deux devis sont présentés pour la porte : entreprise Patrick PORTRAT pour 1 236 € TTC et entreprise CARROUGE ET PUCET pour 2 722.10 € TTC. Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer ces travaux à l'entreprise Patrick PORTRAT pour 1 236 € TTC.

Suite à une invasion de fouines dans le plafond du bâtiment d'exposition, il y a lieu de procéder rapidement à la réfection de ce dernier les travaux seront réalisés en régie. Pour les fournitures, deux devis sont présentés : Ets GEDIMAT-CHARBONNIER pour 467.95 € HT et CHAUSSON pour 457.24 € HT. Retenu à l'unanimité, le devis CHAUSSON pour 457.24 € HT, mieux disant.

Bibliothèque : fournitures et pose de châssis VELUX

Deux devis sont présentés pour la fourniture et la pose de deux châssis VELUX sur le bâtiment de la bibliothèque à savoir : Ets LABARGE pour 2 470 € HT et Ets PORTERAT pour 2 342 € HT. Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer ces travaux aux Ets PORTERAT pour 2 342 € HT mieux disant.

Mur de l'école

Les travaux de ravalement des murs de l'école côté parking ont fait l'objet d'une déclaration préalable en date du 07 mai 2012. Quatre devis sont présentés au Conseil pour la réalisation des dits travaux : Ets PINTO Frères pour 11 678.21 € HT, RJ Façades pour 11 437.87 € HT, SIMONIN RAVALEMENT pour 13 361.65 € HT, RAVALEMENT DIGOINNAIS pour 13 235.35 € HT. Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer ces travaux à RJ Façades pour 11 437.87 € HT mieux disant.

4 – CHAPELLE DU VIEUX CIMETIERE

Travaux supplémentaires lors des travaux de toiture de la chapelle du vieux cimetière. Il y avait lieu de remplacer des parties de charpente défectueuses non comprises au devis approuvé. Le Conseil approuve à l'unanimité l'additif présenté par la SARL BERNIGAUD pour un montant de 1 260 € HT.

5 - TRAVAUX DE VOIRIE

Madame le Maire présente les devis de travaux de voirie 2012 établis par la DTT pour la communauté de communes du Nord Charolais. Après réunion de la commission voirie, il a



RÈUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

été décidé de retenir les 3 opérations : VC N° 67 de Bellevue pour 12 091.56 € TTC, VC N°4 d'Oudry à Martigny (Le Quartier) pour 16 947.32 € TTC et le VC N°5 (de la VC N°21 « Les Bourdons » sur 640 ml) pour 23 465.52 € TTC soit un montant total de 52 504.40 € TTC.

6 - FEUX D'ARTIFICE DU 15 JUILLET 2012

A l'instar des années précédentes, Madame le Maire propose d'offrir à la population le feu d'artifice au plan d'eau du Fourneau le soir du 15 juillet 2012. Le devis présenté par la Société PYRAGRIX pour 2 300 € HT est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

7 – ACHAT RIDEAU DE SCÈNE SALLE ESPACE

La commune de fière de compter deux associations théâtrales et l'installation d'un rideau de scène à la salle ESPACE est approuvé. Deux devis sont présentés : Ets Philippe BOUILLET pour 993.31 € HT et BECCAT Philippe pour 3 757.50 € HT. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les travaux aux Ets BOUILLET pour 993.31 € HT.

8 – CONVENTION GÉNÉRALE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DÉPARTEMENTAL ET D'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENT

Madame Le Maire explique et résume au Conseil Municipal le contenu de la convention générale d'occupation du domaine public routier départemental et d'entretien des aménagements. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à la signature de la convention par Madame le Maire.

9 – PDIPR BALADES VERTES

Les nouveaux itinéraires retenus au titre des « Balades vertes » vont être équipés en signalétique avant la période estivale. Afin de mettre ces circuits en conformité avec le PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnées), Madame le Maire énumère la liste des voies à rajouter au dit PDIPR.

Chemins bleus

- rue du parc – VC 50
- chemin de la VC 50 au canal
- chemin de halage depuis l'écluse N°19 jusqu'au pont du Montet
- chemin de randonnée piétonnier autour du Plan d'eau
- rue des Eglantines VC 41 + chemin piétonnier jusqu'au Canal
- chemin de halage jusqu'à la Cimenterie
- rue des Badauds VC 32

Chemins rouges

- rue de la Gare D92 depuis le pont de PALINGES jusqu'à la rue de la Theurée
- rue de la Theurée (VC 2) jusqu'au croisement CR21 des Bourdons jusqu'à la Chassigne



RÈUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

- VC La Chassaigne jusqu'au carrefour de Corcelles
- VC 11 de Fautrière au chemin de La Fin
- chemin entre VC 11 et VC 14
- VC 14 de la rue du quart à la Fontaine de Digoine-Favry
- rue du Quart aux Cantons VC 5
- des Cantons au Chemin des Toys VC 1
- des Toys à Varennes VC 22
- Chemin rural du VC 7 au VC 3 le long de la ligne de chemin de fer

Chemins orange

- chemin de halage du Pont de Digoine à Corbary
- du Bourg au Chemin halte nautique VC 1
- rue de St Thibault (D128) jusqu'à la Croix d'Obseigne
- de la Croix d'Obseigne au Carrefour Obseigne/Les Coudenots (VC 8)
- VC 63 Bois Charnay
- chemin rouge jusqu'à la RD 985

Pour les itinéraires qui traversent d'autres villages, les communes concernées prendront une délibération de leur Conseil Municipal.

10 – ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur BOURDON, receveur par intérim, adresse à Madame le Maire la liste des titres non recouverts des exercices 2009 à 2011. Budget EAU pour un total de 76.10 € et Budget ASSAINISSEMENT pour un total de 70.96 €. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'admission en non-valeur de ces titres de recettes.

11 – BAIL OPAC

Le Conseil Municipal dans sa séance du 26 mars 2012 avait autorisé Madame le Maire à signer avec l'OPAC de Saône-et-Loire le bail emphytéotique concernant le bâtiment rénové au bourg dénommé « Le pavillon des Moines ». Madame le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de modifier la convention avec l'OPAC de Saône-et-Loire au titre de l'article « Durée » en le portant à 45 ans et celui dénommé « Redevance » indiquant que le bail est consenti et accepté moyennant une redevance annuelle fixée à un euro (1 €) symbolique. Le Conseil Municipal approuvé à l'unanimité ces modifications et autorise Mme le Maire à signer la nouvelle convention.

12 – SUBVENTION EQUIPEMENT CCNC ET DUREE D'AMORTISSEMENT

Madame le Maire rappelle l'historique du fonds de concours autorisant le versement de 17 000 € à la Communauté de communes du Nord Charolais pour les travaux 2011 d'investissement de voirie de l'Allée de la Dame (Délibération du CM du 05/15/2012). Vu les factures définitives de ces travaux pour un montant de 38 011.54 € HT soit 45 461.80 € TTC.



RÈUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, autorise à Madame le Maire le versement du fonds de concours de 17 000 € et fixe la durée d'amortissement de ces travaux à 15 ans.

13 – DOSSIERS SMACL ASSURANCES

La société SMACL Assurances adresse à Madame le Maire la quittance pour le nouveau bus pour un montant de 1 080.56 € et celle pour l'assurance de l'exposition intercommunale à la salle ESPACE pour 130.77 €. Elle lui adresse également un chèque de 385.96 € en règlement du sinistre THOMAS. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à régler les deux quittances d'assurance ainsi que l'encaissement du chèque concernant le sinistre THOMAS.

14 – PARTICIPATION RASED

Madame le Maire expose au Conseil la facturation pour l'année scolaire 2011/2012 la participation RASED pour un montant de 222.50 € par la Mairie de SANVIGNES-LES-MINES. Elle nous signale que ce service n'est pas intervenu cette année au groupe scolaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide qu'il n'y a pas lieu de payer cette cotisation au RASED.

15 – FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE DE MONTCEAU –LES-MINES

Madame le Maire expose au Conseil la convention relative à la répartition des charges de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires avec la ville de MONTCEAU-LES-MINES. Un enfant de PALINGES étant scolarisé à l'école élémentaire Louis Aragon, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer ladite convention et à régler la facture pour un montant de 490 €.

16 – DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Liste complémentaire :

- groupe scolaire LES PASTELS pour achat de manuels scolaires 417.50 €
- ADIL (Agence Départemental d'Information sur le Logement) 80.00 €
- Centre de loisirs de Colombier en Brionnais 2 € par demi-journée
soit 98 ½ journées à 2 € 196.00 €
cette subvention est accordée à condition qu'elle soit reversée aux parents qui ont mis leurs enfants au centre de loisirs
- CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement) : le Conseil refuse d'adhérer (coût 200 €)
- ADAIR (Association Départementale d'Aide aux Insuffisants Rénaux) 16.00 €
- la Ruche GENELARD 2 € par ½ journée soit 48 ½ journée 84.00 €
Accordée aux mêmes conditions que pour le Colombier
- Jeunes Sapeurs-Pompiers PERRECY-GENELARD 50.00 €



RÈUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

- | | |
|---|---------|
| - Service de Remplacement | 80.00 € |
| - Collège René CASSIN à PARAY-LE-MONIAL | 3.81 € |

17 – DÉSIGNATION ARCHITECTE TRAVAUX MAIRIE

Madame le Maire présente au Conseil les deux propositions d'honoraires d'architecte pour le projet d'accessibilité handicapés à la mairie :

- Atelier d'architecte Jacques BONNAUD – Diagnostic forfait 900 € HT et taux de 8.5 % sur le montant HT des travaux réalisés
- Atelier des Equipages DAVY-PLURIEL 8.20 % avec la précision sollicitée que le montant HT et un forfait de diagnostic de 600 € HT.

Nicolas LORTON propose de retenir le cabinet Jacques BONNAUD. Après en avoir délibéré, Madame le Maire met au vote le choix de l'architecte : 6 voix pour l'atelier des Equipages et 5 voix pour l'atelier Jacques BONNAUD. 3 Abstentions. Le cabinet des Equipages DAVY-PLURIEL est retenu.

18 – COTISATIONS FSL 2012

Madame le Maire explique au Conseil le fonctionnement du FSL (Fonds Solidarité Logement) qui a pour objectif de favoriser l'accès et le maintien dans le logement des tous les habitants de Saône-et-Loire. La cotisation est fixée à 0.35 € par habitant. Le versement de la cotisation FSL 2012 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

19 – DETR 2012

Le projet d'accessibilité handicapés à la mairie a fait l'objet d'une demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Par courrier du 27 avril 2012, Monsieur le Sous-Préfet nous informe du financement de notre projet par une subvention de 31 552 € représentant 32 % de la dépense prévisionnelle de cette opération. Le Conseil à l'unanimité accepte le versement de cette subvention.

20 – DEMOLITION HLM C

Dans l'opération de démolition du bâtiment HLM C au Quartier du Bourg, l'OPAC de Saône-et-Loire nous demande de bien vouloir lui transmettre un devis pour la déconnexion des réseaux d'eau potable et d'assainissement. 18 compteurs d'eau sont à démonter ainsi que démontage de la conduite pour éviter la stagnation de l'eau potable. Après en avoir délibéré, le Conseil propose, à l'unanimité d'établir un devis de travaux sur la base du tarif de branchement en vigueur. Le cas échéant, il y a lieu d'ajouter les heures de tractopelle sur la base du tarif pour la dépose des conduites d'eau et d'assainissement.

21 – DESISION DU MAIRE



RÈUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

- Réfection de la noue du Musée

Mme le Maire informe les conseillers des fuites importantes constatées à la jonction des 2 bâtiments du musée. Deux devis ont été présentés pour la réalisation de ces travaux à savoir : Entreprise PORTERAT pour 1 049.20 € HT et Entreprise BERNIGAUD pour 2 025 € HT. Madame le Maire a passé commande auprès de l'entreprise PORTERAT la mieux disante pour 1 049.20 € HT.

- Madame le Maire informe que l'accessibilité du bâtiment « Petite Enfance » empiète en partie sur le domaine communal. Béton désactivé facture LASSOT 1 415.25 € HT.

- Réfection de 3 éléments de garde-corps au pont du Montet suite à un accident. 3 devis :

* ETS TRONCY 2 450 € HT

* TEGC 2 500 € HT

* SAS LAURENT 2 165 € HT

Est retenue la SAS LAURENT pour 2 165 € HT

- Faux-plafond Musée

Les fournitures ont été achetées aux Ets CHAUSSON pour un montant de 457.24 € HT

- Contrôle technique tractopelle

Devis pour la visite générale périodique de la Sté KLEBER MALECOT pour un montant de 200 € HT.

- Raccordement ERDF du bâtiment « Cyclo » Allée des Erables. Devis ERDF approuvé pour un montant de 1 058.46 € TTC

- Travaux de remplacement des cylindres de freins AR sur le grand camion. Cette réparation devant être réalisée avant de faire passer le camion au service des mines. Devis HERMEY pour un montant de 1 542.32 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

- Résiliation du bail de location du garage N°2 situé dans la gendarmerie par Monsieur Cyrille ROUSSET courrier du 29 mai 2012. Approuvé par le Conseil.

- Invitation du Conseil au Vernissage le 16 juin à l'exposition de l'artiste JIPECE

- Par courrier du 27 avril 2012, la direction de la Poste nous informe de l'installation d'horaires spéciaux du 06/08 au 18/08/2012 à savoir :

Le lundi de 13h30 à 16h30

Le mercredi de 13h30 à 16h30

Le jeudi de 13h30 à 16h30



RÈUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

A compter du 20 août 2012, le bureau de Poste sera ouvert aux heures habituelles. Compte tenu de la baisse des heures d'ouverture de la Poste, Madame le Maire et le Conseil à l'unanimité estime qu'il ne devrait pas y avoir de baisse d'horaires et jours d'ouverture pendant la saison estivale.

- Convention de stage avec le lycée Claude Labrosse et Nolan DUTARTE. Cet élève prépare un CAP de travaux paysager et est en stage du 14/05/2012 au 08/06/2012. Il fait la tournée de fleurissement de la cité avec John DARROUX. En raison de son investissement personnel, Madame le Maire propose de le recruter pour un travail d'été au terme de son stage.

- Madame le Maire informe les Conseillers que la vente de l'ancien bus scolaire sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

- Exposition intercommunale d'Art : Daniel CHIERICI et Joseph HASSLER font le compte rendu de l'exposition intercommunale d'Art qui s'est déroulée à la salle ESPACE du 04 au 09 mai 2012. Plus de 250 visiteurs pour cette première manifestation artistique dans ces locaux. Malheureusement le JSL n'a relayé cet événement qu'après la fin de l'exposition.

- Délégation de la commune d'Alsting : Daniel CHIERICI informe le Conseil qu'une délégation de la commune d'Alsting sera dans notre cité les 23 & 24 juin prochain. Madame le Maire et Daniel CHIERICI organiseront la réception des élus. Les Conseillers seront invités à cette cérémonie.

- Madame le Maire fait passer aux Conseillers les remerciements de Julien et Sandrine COGNARD à l'occasion de leur mariage le 28 avril 2012.

- Elections législatives des 10 et 17 juin 2012.

Composition du bureau de vote :

Président : Annie PALLOT

Vice-Président : Daniel CHIERICI

Secrétaire : Jean Paul PALLOT

Assesseurs titulaires pour le 10 juin 2012

Nicolas LORTON. André DEMORTIERE. Philippe LADROUE. Véronique COGNARD

Assesseurs suppléants pour le 10 juin 2012

Sylvie BOLAND. Walter SCHUSTER. Emmanuel MARLOT. Jean Christophe TOUILLON

Assesseurs titulaires pour le 17 juin 2012

Nicolas LORTON. André DEMORTIERE. Philippe LADROUE. Véronique COGNARD.

Joseph HASSLER

Assesseurs suppléants pour le 17 juin 2012



RÈUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

Sylvie BOLAND. Walter SCHUSTER. Emmanuel MARLOT. Aline NAULIN. Anne-Marie DESBROSSES

Permanences :

Le 10 juin 2012

8h → 11h30

Walter SCHUSTER
Philippe LADROUE
Sylvie BOLAND
Jean Christophe TOUILLON

11h30→15h

André DEMORTIERE
Nicolas LORTON
Karine MOREAU

15h→18h

Véronique COGNARD
Emmanuel MARLOT
Jean Paul PALLOT

Le 17 juin 2012

8h → 11h30

Philippe LADROUE
Sylvie BOLAND
Aline NAULIN
Joseph HASSLER

11h30→15h

André DEMORTIERE
Nicolas LORTON
Anne-Marie DESBROSSES

15h→18h

Véronique COGNARD
Emmanuel MARLOT
Jean Paul PALLOT

La séance est levée à 22h50.